

La Lettre du *Cedre*

n° 15 - août 1996

Rédaction, informations : *Cedre*, Technopôle Brest-Iroise - B.P. 72 - 29280 PLOUZANE - FRANCE
Tél. : 02 98 49 12 66 - Fax : 02 98 49 64 46 - E-mail : cedre@ifremer.fr



Interventions : Alsace, Dordogne et Noirmoutier

Pendant le mois d'août, parmi les appels au *Cedre*, le plus important a concerné un incendie suivi de plusieurs explosions, dans un entrepôt de produits phytosanitaires de la SANE, située sur la zone industrielle d'Heillecourt-Est au Sud de Nancy, le 6 août. Ce qui aurait pu n'être qu'un accident banal est devenu grave par la présence d'un dépôt de chlorate de sodium (environ 15 tonnes en sacs), un herbicide qui est aussi un remarquable comburant dont l'extinction nécessite l'emploi massif d'eau, surtout pas de poudre ! La présence d'un bassin de rétention a permis de minimiser la pollution transférée à la Meurthe. Cependant, le "cocktail" de produits phytosanitaires stockés sur le site a nécessité un suivi très rigoureux de la pollution des eaux. Une cellule de crise a été mise en place en préfecture (SIDPC) avec la collaboration de nombreux services et laboratoires locaux, ponctuée par des réunions interservices pour faire le point de la situation et définir la stratégie. Après avoir demandé des interprétations sur les premiers résultats analytiques obtenus, le Préfet a convié le *Cedre* à la réunion interservices du 16 août en préfecture. Des recherches fines ont été menées pour identifier tous les produits pouvant avoir pollué les eaux. Des pesticides furent mis en évidence (Trifluraline, Lindane, Atrazine, Aldicarb, MCPA, Alachlore, Triallate, Napropamide, Propiconazole, Tebutame, Chlorotoluron) ainsi que du chlorate de sodium. Une surveillance de la qualité des eaux de surface et de forage a été mise en place. Elle n'a pas trouvé de traces de pesticides ou de chlorate dans les eaux des captages, situés à une vingtaine de kilomètres, qui alimentent la région en eau potable. La Zone de Défense Est n'a d'ailleurs pas chômé cet été avec, outre cet accident, un déversement de chrome et de cuivre dans deux rivières lors de l'incendie d'une scierie, le 19 juillet à Liepure, puis, le 26 juillet, un vaste incendie de plastiques dans un centre de traitement de déchets, sans atteinte notable à l'environnement, semble-t-il.

Moins grave, le 26 août, le *Cedre* a été contacté pour un déversement de 30 m³ de lisier dans un ruisseau rejoignant la Dordogne. L'incident a nécessité la mise en place d'un réseau de surveillance de la pollution.

Le même jour, un appel concernait l'intoxication d'un pompier intervenant dans un champ en flammes sur lequel avait été épandu un produit fertilisant à base de potasse. Une recherche de la toxicité des produits issus de la combustion de la potasse a été faite auprès du Centre Antipoison de Rennes.

Le 28 août, dans le port de Noirmoutier, une pollution par hydrocarbures sur 50 m², résultant du déversement d'huiles moteur, gas-oil et fonds de cale d'un chalutier, a été nettoyée à l'aide d'un produit gélifiant, le CINE 994. Le *Cedre* a été contacté pour le traitement des déchets (10 sacs de gomme translucide). Le brûlage ne présentant aucun risque d'émission de produits de combustion toxiques, l'élimination a été orientée vers un centre d'incinération d'ordures ménagères.

Un nouveau Directeur de l'Eau

Nous avons prévu de vous l'annoncer dans la Lettre de juillet, mais l'article s'est perdu dans les festivités de Brest 96. Jean-Luc Laurent, Directeur de l'Eau au Ministère de l'Environnement, a été promu, par le conseil des Ministres du 15 juillet, Directeur de l'Administration et du Développement du Ministère. Il a immédiatement été remplacé dans son poste par son adjoint Pierre Roussel, qui a pris le relais avec son dynamisme, sa bonne humeur et sa compétence habituels.

Prise de fonctions à la PREMAR de l'Atlantique

L'Administrateur Général des Affaires Maritimes Jean-Louis Guibert vient de prendre le relais de l'Administrateur Général Jean Guillon Verne au poste d'Adjoint au Préfet Maritime de l'Atlantique, chargé de la coordination de l'Action de l'Etat en Mer. L'Administrateur Général Guibert pourra s'appuyer dans ses nouvelles fonctions sur une solide expérience passée à diriger différents services de sauvetage et de secours du Secrétariat d'Etat à la Mer et du Secrétariat Général de la Mer (anciennement Mission Interministérielle de la Mer). Il fut également chargé de mission auprès de la Direction des Pêches et des Cultures Marines.

A noter : des journées portes ouvertes, auxquelles le *Cedre* participera, auront lieu les 11, 12 et 13 octobre prochains sur le site de Brest de l'IFREMER. Le vendredi 11 sera destiné plus particulièrement aux professionnels.

Prévention et lutte contre la pollution marine au Gabon

A la demande du gouvernement Gabonais, l'Organisation Maritime Internationale a confié au Cedre une expertise sur les risques et la préparation à la lutte contre la pollution marine par hydrocarbures au Gabon.

Une mission de 12 jours sur place, incluant des rencontres avec les autorités maritimes et portuaires et les représentants des sociétés pétrolières opératrices, ainsi que des visites de zones portuaires et littorales, d'installations pétrolières offshore et onshore, a permis de réaliser une évaluation des risques de pollution, des moyens antipollution disponibles et d'effectuer un état des besoins en matériel pour faire face à des pollutions de faible à moyenne ampleur. Un programme triennal d'acquisition de matériel et de formation de personnel a été proposé.

Corée du Sud : la routine

Une nouvelle collision s'est produite le 4 août, au Sud-Ouest de la péninsule, entre deux cargos : le Sea Sparkle (Chine) et le Korex Inchon (Corée), chargés respectivement de bois et de déchets métalliques, provoquant le déversement de 50 tonnes de fuel de soute à la mer.

Colombie : la routine aussi

Trois dynamitages de plus en Colombie, faisant huit tués, les 4 et 5 août, sur deux pipe-lines différents dans le Sud-Ouest et le Sud, ont causé encore une fois des pollutions d'ampleur indéterminée. Ecopetrol, la compagnie d'Etat qui exploite le pipe-line, estime que le seul pipe Cano Limon-Covenas, qui a subi plus de 400 sabotages depuis 1986, a déversé quelque 200 000 tonnes de pétrole dans la nature.

Egypte : la routine toujours

L'AFP signale que deux pétroliers, le Loro Caros (Grèce) et le Nabila 3 (Egypte) ont provoqué, dans des conditions non précisées, une petite marée noire à l'entrée du port de Suez. A la demande de l'Agence égyptienne pour la protection de l'environnement, le parquet de Suez a interdit les deux navires de départ jusqu'à fixation d'une indemnité par un comité d'experts.

Chine et Russie : d'autres priorités que l'environnement

Une dépêche Reuter du 17 juillet, et un article de novembre-décembre 1995 de la revue Science et Nature, qui nous sont tombés entre les mains ce mois-ci, illustrent de façon frappante, par les chiffres et par l'image, combien

d'autres préoccupations sont prioritaires sur l'environnement dans certains pays.

La Chine vient de lancer un programme de promotion de la sécurité des navires pour réduire les pertes de sa flotte de pêche : 742 bateaux coulés et 600 pêcheurs noyés en 1995. Comment, dans des conditions humainement aussi dramatiques, irait-on se préoccuper des pollutions liées au carburant et aux huiles de ces navires ?

Quant à la Russie, c'est avec ses problèmes de pipe-lines de la république des Komi qu'elle fait encore parler d'elle, dans un article qui pose clairement le problème de fond : "la misère est omniprésente", le système actuel est fondé sur "la recherche absolue d'un profit immédiat" dans le contexte d'une "absence historique d'attention portée à l'environnement". Nous vous recommandons une petite photo en dernière page : un tronçon de pipe-line rapiécé avec un lambeau de vêtement encore pourvu d'un magnifique bouton quasi-neuf que personne n'a pensé à récupérer. Par curiosité, nous avons essayé de trouver, à partir de différentes sources, la fréquence des pollutions par pipe-lines russes reconnues et signalées dans la presse internationale (celles de plusieurs milliers de m³). Cela semble se situer entre 2 et 3 par mois. Pour 1994, les seules pertes sur le pipe-line Kharyaga-Usinsk (République des Komis) sont estimées autour de 110 000 tonnes par le consortium américano-australien qui a mené le programme de nettoyage financé par la Banque Mondiale, avec 35 millions de F. d'équipements de lutte importés.

Canada : la barge Irving Whale renflouée

Une opération tout à fait exceptionnelle a été réalisée avec succès le 30 juillet dans le golfe du Saint-Laurent : le renflouage de la barge Irving Whale, gisant depuis 26 ans, par 67 mètres de fond, près de l'île du Prince Edouard, avec à son bord 3 000 tonnes de fuel lourd (bunker C) et 7 tonnes d'huile de biphenyles polychlorés. Chargée sur une barge semi-submersible, l'Irving Whale a été acheminée au port d'Halifax pour y être vidée. L'opération, demandée depuis longtemps par les associations de protection de l'environnement, visait à faire cesser tout risque de pollution après que l'épave ait laissé échapper 1000 tonnes de fuel en plusieurs déversements.

Baltique : l'Estonia vidé de ses hydrocarbures

Pour le ferry Estonia, qu'il a été décidé de laisser au fond en l'enfermant dans un sarcophage de béton, l'approche antipollution a été l'inverse de celle de l'Irving Whale : ce mois-ci, en effet, l'épave a été entièrement vidée de son fuel de soute et de ses huiles, avant l'achèvement du sarcophage, pour éviter tout risque de fuite dans l'avenir.